

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2020**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Secrétaire de séance : Danielle BERLIER-MAURICOUT

Présents : PORCHEROT, PONCET, ALBERT, CHOMIENNE, BERARDO, BERLIER – MAURICOUT, ARMAND, CORDERO, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : RIVOLLIER (pouvoir à PONCET), BERNE (pouvoir à BERARDO).

Vu la crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2020.

**THEATRE : Réalisation d'une dalle et réfection des loges**

Suite à la vente du bâtiment « Foyer Saint Laurent », il est nécessaire de réaliser des travaux d'isolation entre la partie vendue et la partie théâtre conservée par la Commune.

Ces travaux consistent à la dépose du plancher de la partie habitation par le remplacement d'une dalle en béton armé coupe-feu ainsi que la réfection des loges à l'arrière du bâtiment par la reprise des murs, la pose d'une porte coupe-feu, la pose de pavé de verre et la transformation du toit en toit terrasse.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'un devis a été demandé à l'entreprise ABYSS Construction, dont le siège social est à Saint Chamond 27 Rue François Gillet.

Le conseil municipal, oui de cet exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet et autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département au titre du Plan de Relance Economique 2020.

**Dalle devant le centre de secours du SDIS**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'un renforcement de dalle devant le centre de secours du SDIS est nécessaire, afin de permettre l'accès aux véhicules lourds et de sécuriser l'arrêt de bus créer pour la nouvelle école publique.

Monsieur le Maire informe les membres présents d'un devis a été demandé à l'entreprise RIVORY Maçonnerie, dont le siège social est à Pélussin – 19 Rue Gaston Baty – La Néranie.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet et autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre du Plan de Relance Economique 2020.

**Enveloppe de fonds de solidarité : demande de subvention Année 2021**

Le Département de la Loire reconduit pour l'année 2021 l'aide financière intitulé « Fonds de solidarité » qui est attribuée aux communes dans la limite d'un plancher de 700 € et d'un plafond de 7 000 €.

Monsieur le Maire propose de demander l'aide au titre de l'enveloppe de fonds de solidarité et de présenter les travaux de renforcement de la dalle devant le centre de secours du SDIS afin de permettre l'accès aux véhicules lourds et de sécuriser l'arrêt de bus créer pour la nouvelle école publique.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter l'enveloppe de fonds de solidarité Année 2021 auprès du Département de la Loire

**SIESDT : Mise à jour des statuts**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'au cours de sa réunion du 29 septembre dernier, le comité syndical a approuvé la mise à jour des statuts du SIESDT (Syndicat Intercommunal des Equipements Sportifs Doizieux la Terrasse sur Dorlay).

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du SIESDT.

### Décision Modificative n°4 : Augmentation de crédit

Vu la crise sanitaire, les citoyens annulent les locations de la salle polyvalente. Or lors du vote du budget, les crédits nécessaires n'ont pas été votés. Il est donc nécessaire de faire une décision modificative comme suit :

- Compte 673 (titres annulés sur exercices antérieurs) + 260 €
- Compte 7788 (Produits exceptionnels) + 260 €

Le conseil municipal approuve cette décision modificative

### Décision Modificative n°5 : Virement de compte à compte

Les crédits nécessaires pour l'achat d'équipements pour la nouvelle école (machine à laver, autolaveuse et réfrigérateur) n'ont pas été prévus au budget primitif. IL est donc nécessaire d'établir une décision modificative, à savoir :

- Compte 2188 (autres immo corporelles) + 3 200 €
- Compte 2315 (Immo en cours inst. Techn.) - 3 200 €

### Vente de terrains vers l'Ecole Publique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la vente du bâtiment de l'école et des terrains attenants aux consorts Ascouet, une parcelle cadastrée AB 40 d'une superficie de 1050 m<sup>2</sup>, limitrophe aux parcelles vendues, n'intéressait pas les nouveaux acquéreurs.

Monsieur le Maire précise que les frais afférents à cette vente sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal approuve la vente de cette parcelle.

### Vente de terrain Rue de Freyssonnet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des terrains situés Rue de Freyssonnet, cadastrés AB 182 et AB 183 d'une superficie de 321 m<sup>2</sup> et 1 796 m<sup>2</sup> ont été proposés à plusieurs agences immobilières afin de réaliser 6 logements comme indiqué dans le PLU.

Tous les frais afférents à cette vente sont à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal approuve la vente de ces terrains.

### QUESTIONS DIVERSES

#### **M. le Maire :**

- Fait le compte rendu des derniers travaux réalisés à l'école du moulinage
- Fixe le prochain conseil municipal au jeudi 26 novembre à 18 heures

#### **M. PONCET :**

- Fait le compte rendu des travaux sur le hameau de Saint Just, dont le maître d'œuvre est Saint Etienne Métropole.

#### **Mr CHOMIENNE :**

- Informe que la commune de Doizieux n'a pas vendu de bois lors de la vente de l'automne organisée par l'ONF.
- Fait le compte rendu de la réunion du projet de la méthanisation qui va être réalisé sur le secteur.

#### **Mr ALBERT :**

- Informe que la réunion pour le RPi, la restauration aura lieu le mardi 27 octobre à la salle du foyer à la Terrasse sur Dorlay à 19 heures à cause du couvre-feu.

La séance est levée à 20 h.